

MARDI 13 DÉCEMBRE 2011

À une séance SPÉCIALE du Conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, dûment convoquée à la séance du lundi 7 novembre 2011 où tous les membres présents ont renoncés à l'avis de convocation. Tenue à 19h30 à l'endroit habituel des séances, sont présents : Harold Poisson Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Serge Côté, Jacques Dubois, François Hamel, Johanne Gagnon, Marc Lavigne ainsi que Jacques Boucher, secrétaire-trésorier.

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Johanne Gagnon que l'ordre du jour soit accepté tel que lu. **5914-1211**

ADOPTÉE

Adoption du budget.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Johanne Gagnon que les prévisions budgétaires pour l'année 2012 soient adoptées avec les recettes et les dépenses suivantes : **5915-1211**

RECETTES :

Taxes	795 340 \$
Paiements tenant lieux de taxe	4 262 \$
Droits sur mutations immobilières	8 000 \$
Droits sur carrières	36 000 \$
Subvention gouvernementale pour l'entretien local	77 106 \$
Subventions conditionnelles	24 823 \$
Autres (Gesterra, Politique familiale)	5 300 \$
Postes	6 000 \$
Subvention gouvernementale pour les infrastructures locales	122 000 \$
Vente de terrains	70 407 \$
Règlement d'emprunt	313 500 \$
Autres recettes de source locale	47 100 \$
T.V.Q. à recevoir	17 800 \$
Appropriation du surplus	146 000 \$
TOTAL DES RECETTES	<u>1 673 638 \$</u>

DÉPENSES:

Administration générale	302 104 \$
Sécurité publique	180 354 \$
Transport	146 205 \$
Hygiène du milieu	125 500 \$
Urbanisme	58 711 \$
Édifice loisirs & culture	106 468 \$
Emprunts & frais bancaires	104 296 \$
Affectations	650 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	<u>1 673 638 \$</u>

ADOPTÉE

Adoption du taux de la taxe foncière.

Il est proposé par Jacques Dubois, appuyé par Johanne Gagnon et résolu que le taux de la taxe foncière pour l'année 2012 soit fixé à 0.81\$ du 100\$ d'évaluation. **5916-1211**

ADOPTÉE

Adoption du tarif pour la cueillette des déchets et collecte sélective.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Johanne Gagnon que le taux de taxe pour défrayer les coûts de déchets, de récupération et de matières putrescibles pour l'année 2012, soit fixé à 259 \$ pour les résidences et 130 \$ pour les chalets. **5917-1211**

ADOPTÉE

Adoption de la taxe d'eau.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Johanne Gagnon que la taxe d'eau pour l'année 2012 soit fixée selon les tarifs établis dans le tableau annexé, faisant partie intégrante du procès-verbal. **5918-1211**

ADOPTÉE

Adoption du taux pour les frais d'administration.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Johanne Gagnon que le taux pour les frais d'administration pour l'année 2012, soit fixé à 15 % sur toutes les sommes dues envers la Municipalité de Saint-Rosaire. **5919-1211**

ADOPTÉE

Autorisation à collecter les sommes dues.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Johanne Gagnon que le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à collecter les montants ainsi que toutes les sommes dues à la Municipalité de Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Publication des prévisions budgétaires.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Johanne Gagnon que le feuillet explicatif des prévisions budgétaires soit publié dans le journal « l'Écho de chez nous ». **5921-1211**

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par François Hamel, appuyé par Serge Côté à 19h53. 5922-1211

Harold Poisson, Maire

Jacques Boucher, Sec.-trésorier

MARDI 13 DÉCEMBRE 2011

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Serge Côté, Jacques Dubois, Johanne Gagnon, François Hamel, Marc Lavigne ainsi que Jacques Boucher, secrétaire-trésorier.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présent. **5923-1211**

Il est proposé par Marc Lavigne et appuyé par Serge Côté d'adopter l'ordre du jour tel que lu en laissant ouvert les *Affaires nouvelles*.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance régulière du 07 novembre 2011 a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **5924-1211**

Il est proposé par Johanne Gagnon et appuyé par Jacques Dubois que le secrétaire-trésorier soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Roland Allard, appuyée par François Hamel, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de novembre 2011 tels que déposés au montant total de 201 635.64 \$. **5925-1211**

Je soussigné, Jacques Boucher, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Johanne Gagnon et appuyé par Jacques Dubois que le rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de novembre 2011, soit accepté tel que donné. **5926-1211**

ADOPTÉE

Dépôt des comptes des personnes endettées envers la Municipalité.

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Marc Lavigne que la liste des comptes de personnes endettées envers la Municipalité de Saint-Rosaire soit déposée et acceptée. **5927-1211**

ADOPTÉE

Dépôt du calendrier des séances du Conseil 2012.

Il est proposé par Serge Côté, appuyé par Roland Allard que le calendrier ci-après, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2012, tenue généralement le premier lundi du mois (sauf exception) à l'Édifice municipal, à 20h00 : **5928-1211**

10 janvier 2012 (mardi)	07 février 2012 (mardi)	12 mars 2012
02 avril 2012	07 mai 2012	04 juin 2012
02 juillet 2012	13 août 2012	10 septembre 2012
1 ^{er} octobre 2012	05 novembre 2012	10 décembre 2012

QU'un avis public du calendrier soit publié conformément à la loi et qu'il soit publié dans le journal « L'Écho de chez nous ».

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Jacques Dubois, qu'à une séance ultérieure, conformément à l'article 445 du Code municipal, pour adoption d'un règlement intitulé « Règlement fixant les conditions de travail des officiers municipaux ainsi que celui de la secrétaire » qui annule le règlement 123-0111, avec dispense de lecture. **5929-1211**

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Serge Côté, qu'à une séance tenue à un jour ultérieure, conformément à l'article 445 du code municipal, **5930-1211**

pour adoption d'un règlement intitulé « Règlement concernant la rémunération des élus municipaux » qui annule le règlement 124-0111, avec dispense de lecture.

AVIS DE MOTION est déposé par Johanne Gagnon, qu'à une séance tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du code municipal pour amender le règlement 89-0104 intitulé « Règlement relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils », avec dispense de lecture. **5931-1211**

Autoriser la future directrice générale à signer documents bancaires.

Il est proposé par Serge Côté, appuyé par Marc Lavigne qu'à compter du 1^{er} janvier 2012, la directrice générale et secrétaire-trésorière Céline Raymond soit autorisée à signer les effets et contrats bancaires et tous autres documents officiels pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, en remplacement de M. Jacques Boucher. **5932-1211**
ADOPTÉE

Autoriser la future directrice générale à signer contrats notariés.

Il est proposé par Serge Côté, appuyé par Marc Lavigne qu'à compter de janvier 2012, la directrice générale et secrétaire-trésorière Céline Raymond ainsi que le Maire Harold Poisson soient autorisés à signer tous contrats notariés, d'achats ou de ventes de terrains, pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse du St-Rosaire. **5933-1211**
ADOPTÉE

Paniers de Noël.

CONSIDÉRANT que la responsable de la distribution des paniers de Noël, demande une contribution pour cinq (5) familles de Saint-Rosaire;

CONSIDÉRANT que le coût de la vie a augmenté;

Pour ces motifs, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par François Hamel qu'un montant de 100\$ par famille, soit remis à la responsable de la distribution des paniers de Noël de Saint-Rosaire, totalisant un montant de 500\$. **5934-1211**

ADOPTÉE

Demande pour installation de 7 nouvelles lumières par Hydro-Québec.

Il est proposé par Jacques Dubois, appuyé par Serge Côté que l'on demande à Hydro-Québec de procéder au raccordement des sept (7) nouvelles lumières : **5935-1211**

- cinq (5) sur la rue Lafrenière;
- une (1) face au 313, route de la Grande-Ligne;
- une (1) face au 198, 8^e rang Est, à la limite de Saint-Rosaire;

AINSI que de procéder au raccordement de la caméra de surveillance dans le poteau face au 198, 8^e rang Est, à la limite de Saint-Rosaire et que la Municipalité de Saint-Rosaire s'engage à défrayer les coûts relatifs aux raccordements.

ADOPTÉE

Autorisation à engager une personne pour l'entretien et le ménage.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par François Hamel que le directeur général soit autorisé à engager l'employé(e) qui sera choisi pour faire l'entretien et le ménage de l'édifice municipal et du centre multifonctionnel. **5936-1211**

ADOPTÉE

Adoption du second projet de règlement de zonage.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Marc Lavigne et résolu unaniment d'adopter le second projet de règlement de zonage no 131-1111, modifiant le règlement no 117-0910, tel que déposé. Ce projet de règlement no 131-1111 a pour objet de modifier le règlement de zonage afin de modifier la marge de recul avant et à autoriser les maisons mobiles dans l'affectation îlot déstructuré des zones R2-R3-R4-R5-R6-R7-R9 et R10, d'ajouter l'usage de commerces complémentaires dans les zones A, d'agrandir de la zone REC1 à même la zone R8 ainsi que l'agrandissement de la zone II à même la zone A14.

ADOPTÉE

Demande de subvention au MTO.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Jacques Dubois que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 30,000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports. 5938-1211

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. ADOPTÉE

Demande de subvention au MTO.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Jacques Dubois que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 5,000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports. 5939-1211

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

Réduction de la vitesse sur le rang 6 (partie du village).

CONSIDÉRANT que des citoyens se sont plaints de la vitesse sur le 6^e rang à l'entrée du village, avant l'intersection de la route de la Coupe;

CONSIDÉRANT que le développement résidentiel s'agrandit, que les résidents de ce secteur empruntent la route de la Coupe pour sortir sur le 6^e rang;

CONSIDÉRANT qu'avec une circulation de 80 km/h permise, les résidents de ce secteur ont de la difficulté à sortir de la route de la Coupe;

Pour ces motifs, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Jacques Dubois que le Conseil municipal demande au Ministère des Transports de réaliser une étude afin d'évaluer la possibilité d'agrandir la zone de vitesse de 50 km/h. 5940-1211

ADOPTÉE

Entente service de la vie active et culturelle de Victoriaville.

Il est proposé par Jacques Dubois, appuyé par Johanne Gagnon que la Municipalité de Saint-Rosaire accepte l'entente proposée par la Ville de Victoriaville, permettant aux résidents de Saint-Rosaire d'accéder aux différents services de la vie active et culturelle de Victoriaville. 5941-1211

QUE la Municipalité de Saint-Rosaire accepte de déboursier le montant de 2,539 \$, pour l'année 2012.

QUE le maire, la directrice générale et secrétaire-trésorière, et chacun d'eux séparément, soient autorisés, au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, à signer ladite entente avec la Ville de Victoriaville.

ADOPTÉE

Projet de Fonds culturel de la MRC d'Arthabaska.

CONSIDÉRANT que la Bibliothèque municipale de Saint-Rosaire souhaite déposer un projet à la MRC d'Arthabaska; **5942-1211**

CONSIDÉRANT que ce projet consiste à l'initiation des jeunes à l'art et la culture;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à présenter 20 ateliers dont le thème est « Samedi d'être créateur » accessible aux jeunes de 5 à 12 ans;

Pour ces motifs, il est proposé par Jacques Dubois, appuyé par Johanne Gagnon que la Municipalité de Saint-Rosaire appuie la demande de la Bibliothèque municipale, concernant le projet d'ateliers devant être déposé à la M.R.C. d'Arthabaska dans le cadre du projet Fonds culturel.

ADOPTÉE

Album des finissants école Ste-Anne (49\$ 1/8 page).

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Johanne Gagnon que la Municipalité de Saint-Rosaire commandite l'album des finissants de l'École secondaire Sainte-Anne de Daveluyville pour 1/8 page au montant de 49.00\$. **5943-1211**

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée par Jacques Dubois, appuyé par François Hamel, à 20h53. **5944-1211**

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier